

VOUS ÊTES ICI : ACCUEIL > RECHERCHE > MANIFESTATIONS ET COLLOQUES

"Séminaire doctoral Martin de Azpilcueta" CTHDIP, UTEFI (IFR)

DU 18 FÉVRIER 2019 AU 21 JUILLET 2019

Le Centre Toulousain d'Histoire du Droit et des Idées Politiques de Toulouse accueillera, les 16 et 17 mai 2019, le 5e Séminaire Martín de Azpilcueta, destiné aux doctorants et aux jeunes docteurs s'intéressant à l'histoire de la fiscalité ou aux questions connexes.



Le réseau de recherche coopérative Arca Communis a pour objectif de favoriser la recherche, la diffusion des résultats et l'enseignement sur la fiscalité et les finances des temps médiévaux et modernes.

Ces séminaires sont conçus dans le double but de promouvoir la réflexion théorique et méthodologique des doctorants et des récents docteurs dont les travaux portent sur l'histoire de la fiscalité. Il s'agit aussi de faciliter l'échange d'opinions sur les travaux en cours, ainsi que d'encourager le débat scientifique après une présentation de leurs recherches. Ces discussions sont animées par des spécialistes du réseau Arca Comunis ou invités par celui-ci.

Le thème de l'appel à communication est *Le contribuable*.

Le séminaire propose aux doctorants, plus ou moins avancés dans leurs recherches, de présenter et d'interroger une source ainsi que de présenter leur méthodologie pour saisir les contribuables dans des espaces, des institutions et des situations variés. Quels sont alors les mots pour désigner « ceux qui sont concernés par » ou « qui sont soumis à » une contribution, une redevance, une imposition ? Cette histoire des mots est-elle alors la même dans différents espaces. Le vocable « contribuable » est attesté au cours de la première moitié du XV^e siècle en France. Les formes individuelles et collectives de participation aux prélèvements ainsi que leurs diverses expressions peuvent être envisagées. Il s'agit alors de pouvoir s'intéresser à la notion de consentement et à la construction de l'idée de civisme fiscal. En lien avec la fabrique d'une légitimation du prélèvement fiscal et le développement d'une acculturation à l'impôt seigneurial, urbain, princier ou royal par le dialogue politique noué autour du consentement à l'impôt, les attitudes individuelles et collectives peuvent être interrogées. Elles renvoient alors autant aux formes et aux temps du paiement de l'impôt qu'aux fraudes, crises ou encore révoltes fiscales. Elles renvoient alors autant aux formes et aux temps du paiement de l'impôt qu'aux fraudes, crises ou encore révoltes fiscales.